



PREFECTURE DU VAR

CABINET DU PREFET

SERVICE INTERMINISTERIEL
DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILES

MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES
DU DEPARTEMENT DU VAR

VIGILANCE ORANGE POUR ORAGES

WFML83 LFPW 061400
Bulletin Régional de suivi.

CENTRE METEOROLOGIQUE INTERREGIONAL D'AIX-EN-PROVENCE
Bulletin émis le lundi 06 octobre 2014 à 16h00
Date et heure du prochain message : lundi 06 octobre 2014 à 20h00

Numéro : 0610SE01
Type d'événement : Orages.
Début d'évènement prévu le lundi 06 octobre 2014 à 20h00
Fin d'évènement le mardi 07 octobre 2014 à 12h00

Début de suivi pour 3 départements : Gard (30), Hérault (34) et Var (83).

Qualification de l'événement :

Cet événement ne présente pas un caractère hautement exceptionnel, un épisode de ce type se produisant plusieurs par an, toutefois, le risque de phénomènes intenses associés justifie une vigilance toute particulière.

Situation actuelle : Temps sec.

Evolution prévue : du 06 octobre 2014 à 23 heures au 07 octobre 2014 à 12 heures :

Entre la nuit de lundi à mardi et la matinée de mardi, des pluies d'orages passagèrement fortes concerneront le Var, tout particulièrement la partie Sud du département.

.../...

Adresse postale :
PREFECTURE du VAR – Cabinet du Préfet
B.P 1209 - Boulevard du 112^{ème} Régiment d'Infanterie – 83070 TOULON CEDEX

Lame d'eau prévue :

1 heure : par endroit plus de 50 mm.

3 heures : par endroit, pouvant atteindre ou même dépasser les 80 mm.

Episode : par endroit pouvant approcher les 100/120 mm.

Conséquences possibles :

Orages/Orange

- * Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- * Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- * Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- * Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

Orages/Orange

- * A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- * Ne vous abritez pas sous les arbres.
- * Evitez les promenades en forêts [et les sorties en montagne.
- * Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- * Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Le Préfet du Var appelle à la vigilance et conseille d'éviter les activités nautiques et de faire preuve de prudence à proximité des cours d'eau.

TOULON, le 06 octobre 2014

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet,
Directeur de Cabinet,

Signé : Emmanuel DUPUIS